



## Opération Grand Site - Comité consultatif n°4

22 mai 2024

---

### Personnes présentes :

M. Dizerbo Marc, Bretagne Vivante,  
M. Girard Cécile, Habitante de Camaret,  
M. Erik Euzen, Crozon Littoral Environnement,  
M. Guegueniat Laurence, Camping de Gwel Kaer  
M. Zamai Sonia, Habitante d'Argol,  
M. Rayssiguier Cécile, CAP Crozon,  
M. Boezennec Joël, AAPPMA Crozon,  
M. Kerdreux Jean-Yves, Association ADELISO,  
M. David Michel, Sites et Monuments  
M. Morvan Tristan, CAP Crozon,  
M. Stephan Eric, CCI,  
M. Cusset Nathalie, Habitante de Morgat,  
M. Boucher Alain, ULPC,  
M. Pichon Morgan, ULPC,  
M. Dubois Nicolas, Habitant de Crozon,  
M. Cazo Céline, Goulien Gwarez  
M. Langlois Nicole, Habitante de Roscanvel,  
M. Langlois Caroline, Habitante de Camaret-sur-Mer,  
M. Villaamil Catherine, habitante de Crozon – Représentante des meublés de tourisme  
M. Agathe Courant, CCPCAM  
M. Pouliquen-Calvez Christelle, Lena Fitton, Victorine Crahes, ADEUPA,

---

Les participants font un tour de table en proposant chacun, une action qu'il aimerait voir mise en œuvre dans le cadre de l'Opération Grand Site.

Agathe présente les projets en cours ou à venir pour l'année 2024 :

- Schéma directeur de la randonnée : faire un état des lieux de la randonnée et proposer un plan d'action pour structurer la pratique à travers un schéma directeur.

- Etude de fréquentation : la communauté de communes va initié une étude de fréquentation globale sur le territoire. Ce projet rentre dans le cadre de l'appel à projet « Gestion des flux touristiques ». Le projet bénéficie d'un financement par le biais d'Atout France dans le cadre du Plan Destination France initié par l'Etat

- Schéma d'intention paysagère de l'Anse de Dinan : améliorer la qualité des sites de l'Anse de Dinan, avoir une vision stratégique, partagée et à long terme sur les sites, ses accès, ses aménagements. L'objectif est de spatialiser et synthétiser les grandes orientations des projets avant des phases opérationnelles.

Mme Rayssiguier demande si cette étude pourrait servir de protocole-type pouvant être reproduit sur d'autres sites. Les schémas d'intention paysagère sont une méthode couramment utilisée sur les sites naturels par le Conservatoire du littoral.

A partir du dernier atelier, un récit collectif a été produit. Il a été soumis aux élus. Il permet de traduire l'ambition générale du projet. M. Boucher propose d'inclure au récit le volet communication et Mme. Rayssiguier le volet sociaux-économique / économie locale.

Plusieurs questions ont été posées concernant :

- Le champ d'action de l'OGS : qu'est-ce que cela englobe ? (économie, etc...)

La démarche englobe de nombreuses problématiques en fonction des Grands Sites et du contexte locale. L'objectif principal est la préservation et la restauration des paysages fragiles et fréquentés, l'organisation intelligente de la fréquentation. La démarche prend également en compte les volets : développement socio-économique local, qualité de vie...

- Le budget : quel est le budget permis par l'OGS, et plus largement, le mode de fonctionnement des financements des projets dans le cadre de l'OGS :

L'Opération Grand Site permet d'orienter les financements lors d'appels à projets (qui sont donc variables en fonction des appels). A titre d'exemple, l'étude de fréquentation qui va être initiée cette année bénéficie d'un financement suite à un appel à manifestation d'intérêt d'Atout France dans le cadre du Plan Destination France initié par l'Etat. Par ailleurs, les Grands Sites de France bénéficient de fonds Grands Sites de France. Les financements seront variables en fonction des projets, mais l'ensemble des partenaires et financeurs sont associés à la démarche.

\*\*\*

Il est proposé aux participants 7 tables-thématiques. Les participants circulent de table en table et discutent en petits groupes. Ils proposent des actions autour de chaque thématiques : sites et patrimoines, mobilités et stationnements, pratiques et activités sportives, accueil et hébergement, information et orientation, sensibilisation et animations, gouvernance.

*A partir des propositions du comité consultatif, une première proposition du plan d'actions a été établie avec le comité technique et proposée au comité de pilotage. La présente restitution synthétise les propositions faites lors de l'atelier. Les phrases en vert font le lien entre les propositions des participants et la traduction dans le plan d'actions.*

## **1. Sites et patrimoines**

Sites majeurs identifiés : Pointe de Pen Hir, Sillon de Camaret, Route de Dinan, Menez Hom

Sites à valoriser : Pont de Térénez et abord de l'Aulne, La presqu'île coté rade (pêche, balade, découverte de l'écosystème de la rade),

→ Révéler les points de vue remarquables et la valeurs des paysages mal reconnus

Sites à améliorer : Plage du Veryac'h (aménager l'accès et limiter les voitures individuelles), Pen Had (Sécurisé la plage) et le Cap de la Chèvre (faire reculer la voiture), Térénez (valoriser et aménager les belvédères) Les sites qui bénéficient d'un classement sont à traiter en priorité.

→ Résorber les impacts de la fréquentation sur les paysages d'exception

→ Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leurs espaces de stationnements

Patrimoines à valoriser : archéologie (menhirs et dolmen), géologie (Réserve), patrimoines balnéaires (maison et parcours Chabal à Morgat, Manoir St Pol Roux), maritime (Slipway, musée de la pêche et salle de Venice), fortifications (Du Gouin à la Pointe des espagnols), paysages pittoresque, les ducs d'Albe de la cale de Lanvéoc, pont de Terenez...

→ Mettre en valeur les patrimoines bâti, culturels, et historiques en permettant la découverte de sites d'intérêt

→ Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site

Autres volets :

- PLUI : artificialisation des sols, mise en place d'enrobé.

→ Articuler l'OGS avec l'ensemble des politiques publiques

- Protéger l'environnement

→ Poursuivre les actions de préservation et de restauration des milieux naturels et des espèces emblématiques du Grand Site

- Aménager les plages en fonction de la montée des eaux

- Prise en compte des cours d'eau.

## **2. Mobilités et stationnements**

- Rendre le centre de Crozon piéton,

→ Articuler l'OGS avec l'ensemble des politiques publiques

- Améliorer les aménagements des parkings existants : plage de Goulien, stationnement en site classés. Limiter l'accès voiture dans les sites classés. Faire reculer les parking : s'adapter à la nature et non l'inverse, pas dans les zones d'habitations.

- Ne pas mettre de nouvelles aires de stationnement. Plus on aménage les parkings près des plages plus il y aura de circulants

- Améliorer la circulation dans les villages, sens de circulation

- Aménager les stationnements en retrait du littoral

→ Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leur espaces de stationnement

- Mettre en place de parking-relais : Secteur ArmorLux à la croisé des plages,

- Mise en place de navettes : vers les plages, au départ de Crozon, vers Pen Hir au départ de Camaret-sur-Mer, à partir des parking relais

- Train Brest – Crozon / Le Faou Crozon / Chateaulien Crozon

- Distinguer les flux à l'année des flux liés à la fréquentation estival / sites touristiques -

Différencier les possibilités de déplacement en voiture entre les visiteurs et les résidents sur le territoire

→ Organiser l'accès au Grand Site depuis l'extérieur

- Limiter les déplacements aux voitures individuelles le matin dans le sens Le Faou – Ile Longue (parking relais au Faou – navette en cars). Trouver un système coercitif pour que les membres de la communauté Marine Nationale soient plus incités à faire du covoiturage

- Navette vers les plages pour les familles et navette intra-presqu'île : à l'année pour les résidents.

- Navettes à l'année : proposition de circuits :

1. (Tal Ar Groas, Morgat – Crozon – Kerloc'h – Camaret)

2. (Roscanvel – le Fret – Lanvéoc)

3. (Tal Ar Groas – Argol – Landévennec)

4. (Telgruc – Tal Ar Groas).

5. Tal Ar Groas, Crozon, Kerloch, Camaret, Roscanvel , Le Fret, Lanveoc, Tal Ar Groas

6. Tal Ar Groas, Landevennec, Argol, Telgruc, Tal Ar Groas

Toutes les heures.

- Navettes saisonnières : proposition de circuits :

1. (Crozon – Morgat – Dinan – Lostmarc'h – La Palue – Cap de la Chèvre – St Hernot – Morgat – Crozon)

2. (Crozon – Kerloc'h – Veryac'h – Pointe de Pen Hir - Pen Had – Camaret sur mer – Trez Rouz – Fraternité – Capucins – Pointe des espagnols – Le Bourg – Quelern – St Fiacre- Crozon)

3. (Crozon – Postolonnec – Four à Chaux – Trez Bellec – Telgruc – Argol – Tal Ar Groas – Crozon)

4. (Tal Ar Groas – Argol – 4 chemins – Landevennec – Le Loc'h – Lanvéoc – Tal Ar Groas)

5. Crozon – Morgat – Saint Hernot – Cap de la Chèvre – Saint-Hernot – Lost March – Goulien – Crozon

6. Crozon – KerLoch – Pen Hir – Camaret – Trez Rouz – Pointe des Espagnols – Roscanvel – Saint-Fiacre -Crozon

7. Crozon – Tal Ar Groas – Argol – Telgruc – Trez Bellec – Postolonnec – Crozon

8. Tal Ar Groas – Lanvéoc – Lomergat – Landevennec – 4 Chemins – Tal Ar Groas

→ Expérimenter la mise en place de nouvelles solutions d'accès vers les sites via des navettes

- Mieux canaliser le public sur les sites les plus fréquentés

→ Résorber les impacts de la fréquentation sur les paysages d'exception

- Mieux informer des interdictions, et des autorisations, rappel des règles

→ Améliorer les services, la signalétique et l'information au cœur du Grand Site

- Rendre les parking payants

→ Mener une réflexion sur la mise en place d'une politique tarifaire sur certains sites

- Tourisme doux
- Accès PMR - navette
- Accueillir les personnes en situation de handicap
- Navette maritime : Brest – Fret : prix (concurrence au car), horaire, porteur du projet
- Développer des circuits de Bacs lors des périodes touristiques
- Mieux penser la ligne vers Brest (Fréquence, temps de route)
- Améliorer la visibilité : aires d'autostop, parcours vélo
- Améliorer les services, la signalétique et l'information au cœur du Grand Site
- Installer des compteurs routiers
- Poursuivre le suivi de la fréquentation à l'échelle du GS
- Prise en compte de l'évolution des mobilités : électrique / Thermique
- Favoriser les mobilités douces pour accéder aux différents secteurs du Grand Site
- Ajouter des stationnements vélos à proximité des commerces, dans le centre de Crozon et près de la place du marché
- Permettre une liaison maritime du Fret à Brest, via une navette à faible coût et subventionnée. Des navettes terrestres doivent permettre de transporter les personnes arrivant de la navette maritime sur la Presqu'Île. Intermodalité.
- Différencier les offres de stationnements entre résidents, visiteurs, maison secondaires...

### **3. Activités et pratiques sportives**

- Equilibrer les activités sportives dans d'autres sites que les pointes
- Proposer des sites secondaires de qualité, levier pour diffuser la fréquentation
- Diffuser les flux actuels sur l'ensemble du Grand Site
- Interdire la baie de Morgat aux jet-ski et aux bouées tractées, pollution sonore des bateaux
- Identifier l'impact des sports : développement de l'escalade à Pen Hir, impact sonore et écologique à réglementer, réglementer certaines pratiques (kayak, canyoning, foil pendant les heures de baignade)
- Penser à l'accès secours
- Garantir l'accès secours et la sécurisation des sites sur l'ensemble du Grand Site
- Encadrer les pratiques : réglementation des bâtons de marche (distributeur d'embouts), quels outils pour encadrer ? Réglementer les accès aux sites naturels
- Equitation : représentants de la pratiques ? Lieux de pauses pour les ânes. Impact des sabots.
- Surf : nombre d'écoles et de moniteurs, réglementer le nombre total d'école de pratiquants de surf
- Baignade : respect des interdictions

- Activités nautiques : prise en compte du poids, de l'encombrement du matériel des différentes pratiques sportives (recul des stationnements)
- Développer les activités nautiques en rade de Brest
- Respecter l'identité du lieu / Sensibiliser et informer les gens au respect des lieux
- Itinéraire : course de trail – circuit mal balisé, entretien des circuits de randonnée, développer des chemins / circuits pédestre au centre de la Presqu'île (voie verte, Landevennec...)
- Accès au littoral : aménager l'accès aux activités nautiques dans l'intérêt des habitants et des pratiquants (Quelern), accès gratuits, accès pour la pêche, passe-droit pour les adhérents des associations ? accès pour la chasse sous-marine et la pêche,

→ Soutenir et structurer la pratique des sports de nature

→ Assurer une veille sur la pratique libre des sports de plein nature

- Toilettes sèches

→ Améliorer les services, la signalétique et l'information au cœur du Grand Site

- Promouvoir et soutenir la création d'association utilisant les lieux nautiques : kite, windsurf, wing...

→ Développer les partenariats avec les associations locales pour la structuration des pratiques sportives

#### 4. Accueil et hébergement

- Bivouacs interdits sur toute la presqu'île / Zone de bivouacs encadrée à St Hernot pour les randonneurs

- Espace d'accueil pour les vans dans une zone arborée semi-sauvage sur les circuits fréquentés / Faire preuve de pédagogie auprès des camping-caristes et diffuser un fascicule adéquat qui contient une réglementation bien précise et à respecter. -Afficher la réglementation itinérante aux camping-cars.

- Développer des aires de camping-cars et prévoir des parkings relais équipés aux portes de la presqu'île (pont de Terennez, Menez Hom, et Tal ar Groas, et pas sur les zones littorales

- Promouvoir des réseaux d'entraide (Welcom to my garden, agriculteur/vans),

→ Définir une politique d'accueil des camping-cars, fourgons aménagés et des itinérances

- Navette électrique qui tournent et rejoignent tous les sites touristiques

- Proposer des navettes et solutions de vélos pour permettre aux occupants des camping cars et vans de se déplacer des parkings relais au littoral

→ Expérimenter la mise en place de nouvelles solutions d'accès vers les sites

- Electricité pour les vélos électriques

- Toilettes sèches à proximité des plages + GR + sur les parkings des plages

→ Améliorer les services, la signalétique et l'information au cœur du Grand Site

- Faire respecter les interdictions trop souvent « bafouées » (réglementation en site classé) – revoir les panneaux d'interdictions

- Communiquer / Panneau pédagogique en petite quantité (Règles Natura 2000)

→ Harmoniser les aménagements et la signalétique à l'échelle du Grand Site et minimiser leur impact visuel

- Marquer les places de stationnement

→ Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leur espaces de stationnement

- Logement : proposer des composteurs à tous les hébergeurs, inciter les propriétaires de plusieurs locations à louer à l'année, limiter l'offre de logement touristique, ne pas pénaliser les primo-offrants : offre du 2<sup>nd</sup> logement sur le marché touristique

→ Articuler l'Opération Grand Site avec l'ensemble des politiques publiques

- Autoriser les chiens sur les plages avant 10h et après 19h-20h (avec obligation de ramassage des excréments)

- Comptage routier pour adapter l'offre de transport collectif à l'année

→ Articuler l'OGS avec l'ensemble des politiques publiques (Plan de mobilité simplifié)

## 5. Informations et orientations

- Lieux pour une maison de site : Tal Ar Groas (site privilégié car central). L'ancienne école de Sait Hernot pourrait abriter une maison du tourisme.

- Services rendus par la maison de site : commerce et artisanats, taxis, docs vélo/GR/Tourisme, toilettes sèches, pédagogie, collecte de données, Nécessité d'une maison du Grand Site ?

→ Mener une réflexion sur les structures d'accueil du Grand Site

- Prévoir des indicateurs de fréquentation des sites

- Mesurer les fréquentations des sites fréquentés, et notamment des pointes et des arrivées sur la Presqu'île (portes d'entrées)

→ Poursuivre le suivi de la fréquentation à l'échelle du GS

- Application : circuit alternatif, fréquentation en temps réel, usage des bâtons de randonnées

- Tables d'orientation

- Proposer des orientations / informations aux portes d'entrées de la presqu'île, côté Nord et Sud, ainsi qu'à Tal Ar Goas (point central)

→ Améliorer les services, la signalétique et l'information au cœur du Grand Site

- Mieux promouvoir le tissu économique du territoire

→ Acteurs sociaux-économiques

- Ne pas hésitez à pratiquer la non-information pour les sites particulièrement fragiles

→ Etablir une stratégie de communication et des modalités d'informations sur la démarche

→ Coordonner les acteurs locaux pour diffuser un message commun

## 6. Sensibilisation et animation

- Proposer circuits thématiques pour désengorger le littoral : circuit archéologique, géologique, religieux (abbaye, église d'argol), gastronomie (cidrerie, visite de ferme, menu spécial dans les restaurants), circuit ornithologique, circuit de l'Aulne (balade en bateau, activités nautiques), maison balnéaires, fontaines et lavoirs, fortifications, dolmen, ile d'arun, Visites astronomiques, du haut du Menez-Hom, tempête, musées (Tour Vauban, MNRx, vieux métiers, ancienne abbaye, Breizh Odysée).

Proposer des circuits, visites et des guides : histoire de l'île aux morts

→ Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site

- Aménager les circuits de part et d'autre du pont de Terenez

- Permettre un observatoire des oiseaux

- Développer un guide de la faune, de la flore et de la végétation

- Circuits en bateau : tour de la rade à la journée, remontée de l'Aulne avec arrêt au musée de l'École rurale

→ Mettre en valeur les patrimoines bâti, culturels et historiques en permettant la découverte des sites d'intérêt

→ Organiser la découverte des sites majeurs

→ Renforcer le rôle et valoriser les portes d'entrée du Grand Site

- Bâtons de marche : embout à l'effigie de Crozon (office, distributeur)

→ Organiser l'offre de randonnée

- Bonnes pratiques : rapporter et gérer ses déchets, communication sur les sites (plages...)

- recruter des agents de l'environnement

→ Assurer une présence régulière sur les sites

- Animer, informer les publics (st herot, ile vierge, Cap de la chèvre, Pen hir, Dinan...), éduquer (impact de l'homme, milieu marin)

- Faire des partenariats (Océanopolis..)

→ Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site

## 7. Gouvernance

- Etude : seuil de fréquentation atteint, Impact de la fréquentation sur la population local, vision du projet Grand Site perçu par la population, fréquentation

→ Poursuivre le suivi de la fréquentation à l'échelle du GS

- Etude budgétaire / Politique tarifaire / Taxe de séjours pour l'équilibre budgétaire

→ Mener une réflexion sur la mise en place d'une politique tarifaire



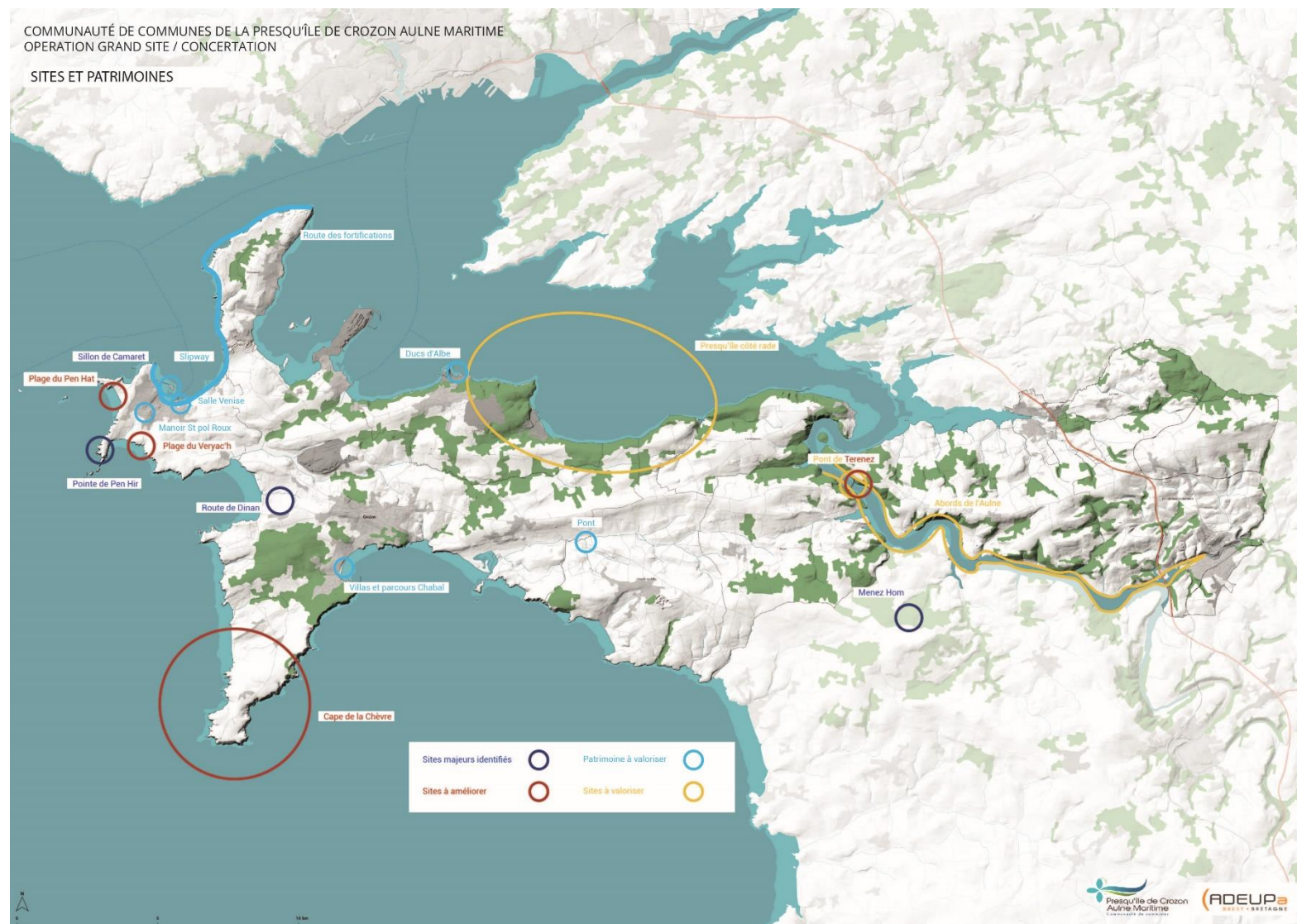
- Lister et éclairer sur les protections existantes
- Partenariats : commerces (transition économique), école, jeunes (ramassage, nettoyage de plages, challenges...)  
→ Développer les partenariats avec les acteurs locaux autour de la démarche
- Multiplier les réunions ouvertes avec les communes : prise de paroles de toutes composantes de la démarche OGS / Gouvernance avec les parties prenantes pour une vision partagés au nom de l'intelligence collective  
→ Poursuivre une gouvernance participative tout au long de la démarche
- Soutenir la création d'associations pratiquants des activités nautiques et terrestre et travailler ensemble  
→ Développer les partenariats avec les associations locales pour la structuration des pratiques sportives
- Actions spécifique pour les personnes en situation de handicap : organiser des visites  
→ Accueillir les personnes en situation de handicap
- Articulation comcom-communes  
→ Articuler l'OGS avec l'ensemble des politiques publiques
- Assurer d'avoir les moyens de faire respecter les différentes réglementations (stationnements, accès, bruit, camping...)  
→ Assurer une présence régulière sur les sites
- Gouvernance partagée des parties prenantes / Conserver le comité consultatif pendant et après  
→ Poursuivre la gouvernance participative tout au long de la démarche
- Information web qui sauraient contrer les mauvaises informations
- Communication / Surpublicité  
→ Etablir une stratégie de communication et des modalités d'informations sur la démarche  
→ Coordonner les acteurs locaux pour diffuser une message commun
- Choisir le slow tourisme  
→ Définir une stratégie d'accueil et d'orientation des visiteurs en hiérarchisant les types de sites
- S'imprégner des documents Grand Sites de France : esprit des lieux / expérience du lieux

Prochaines étapes :

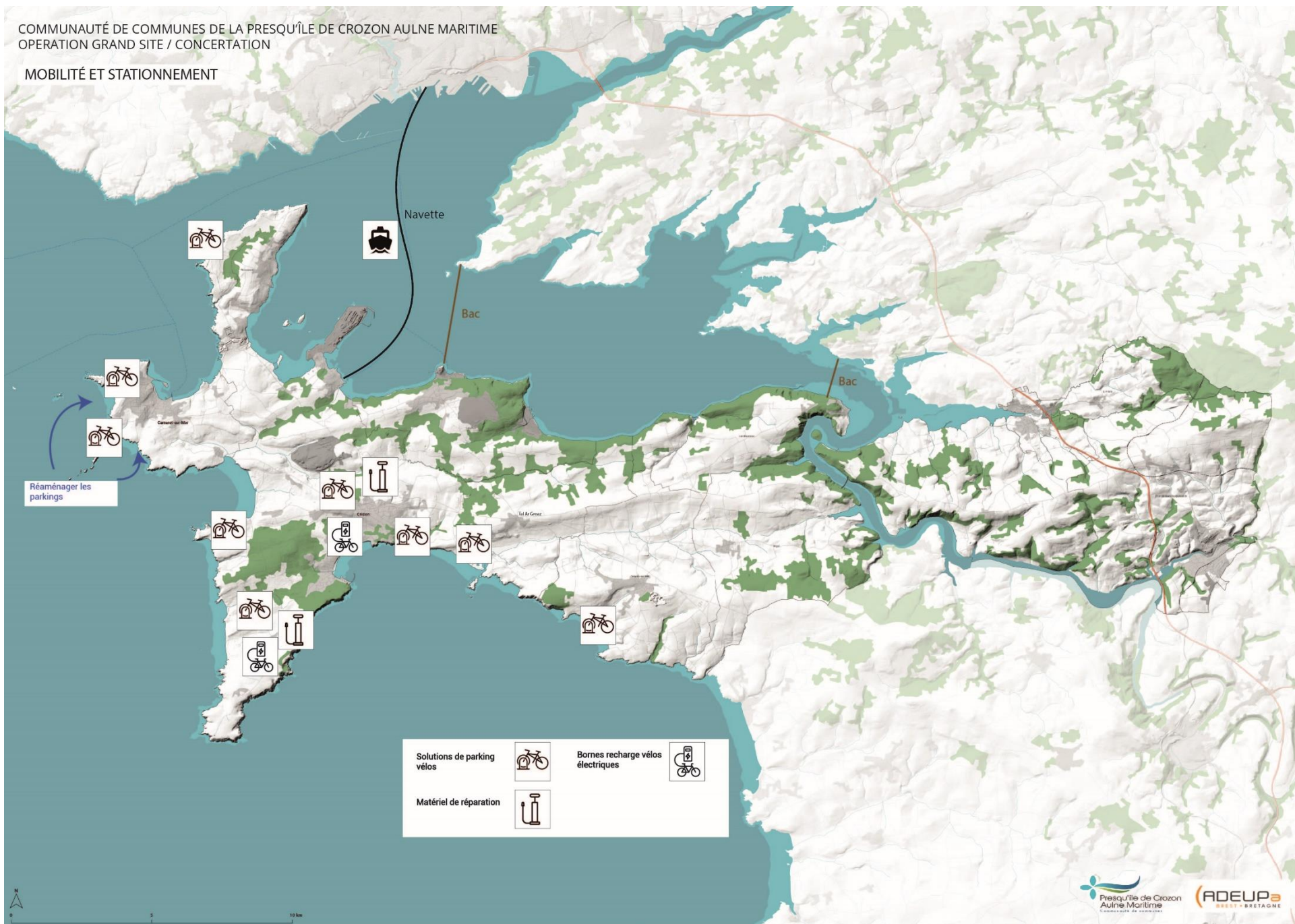
- COPIL le 14/06/2024
- Atelier n°3 : ce qui sera mis en œuvre : le 27/06/2024

## ANNEXES / CARTES DE SPATIALISATION DES PROPOSITIONS

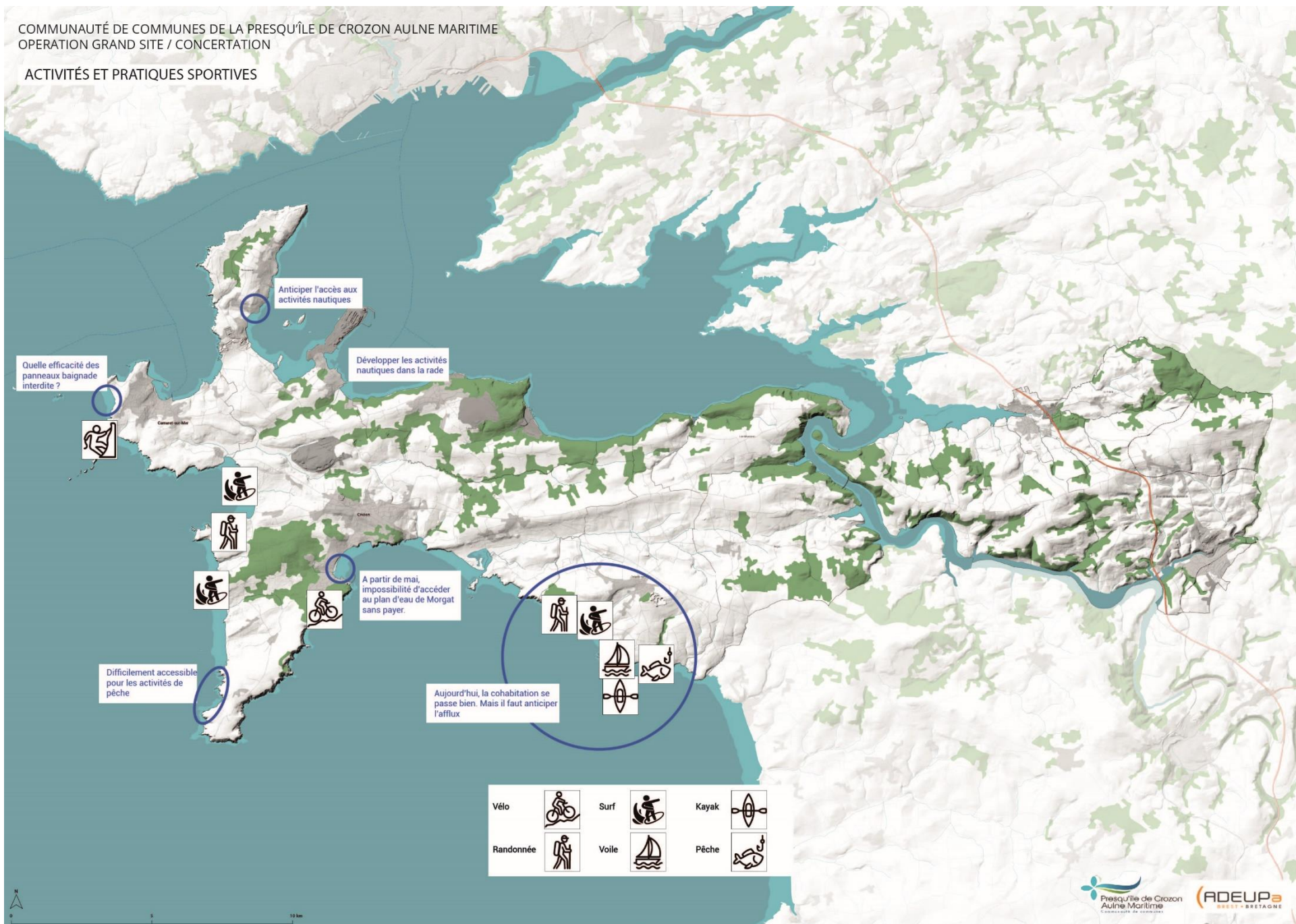
### Issues des ateliers



MOBILITÉ ET STATIONNEMENT



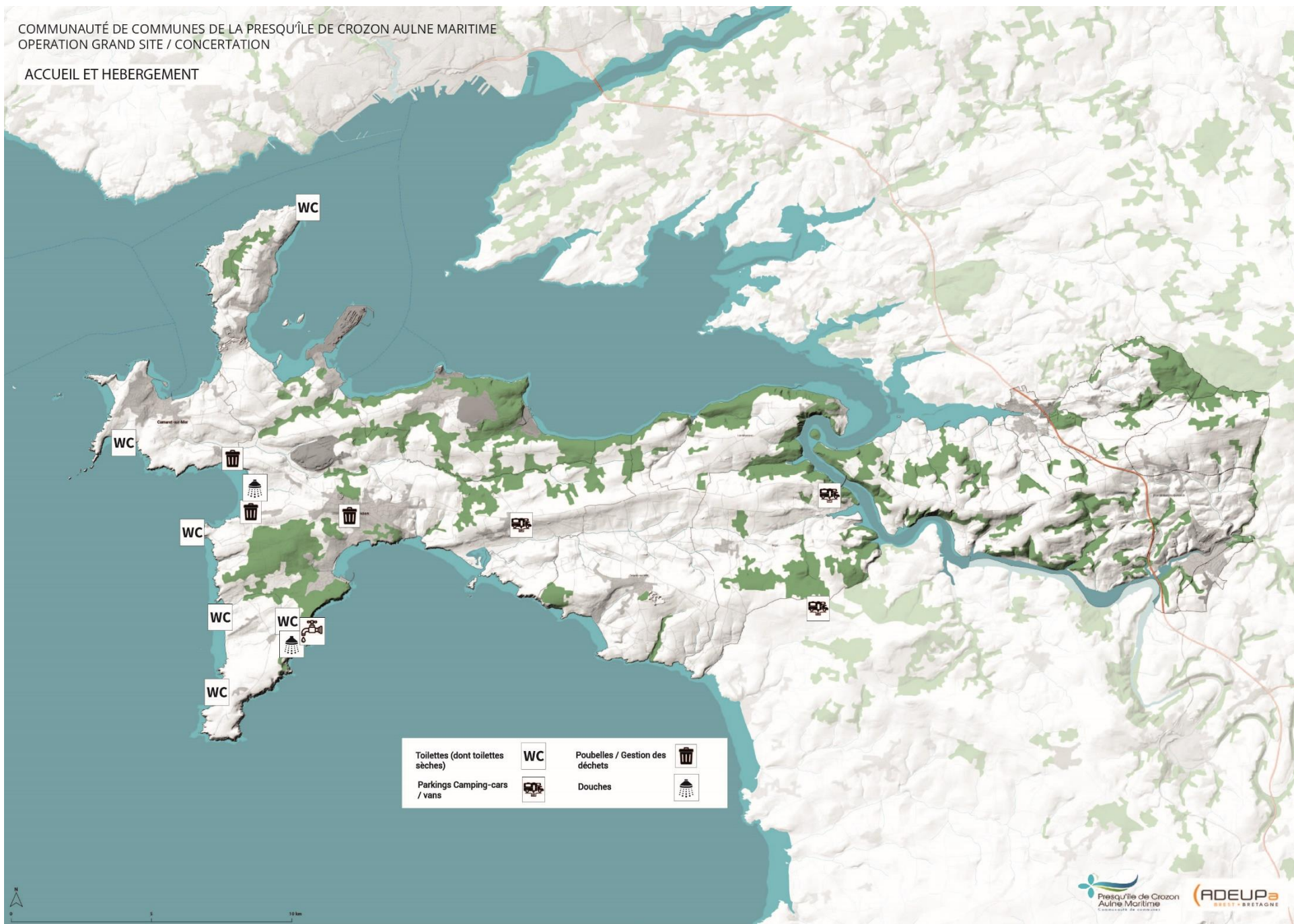
ACTIVITÉS ET PRATIQUES SPORTIVES



Vélo		Surf		Kayak	
Randonnée		Voile		Pêche	

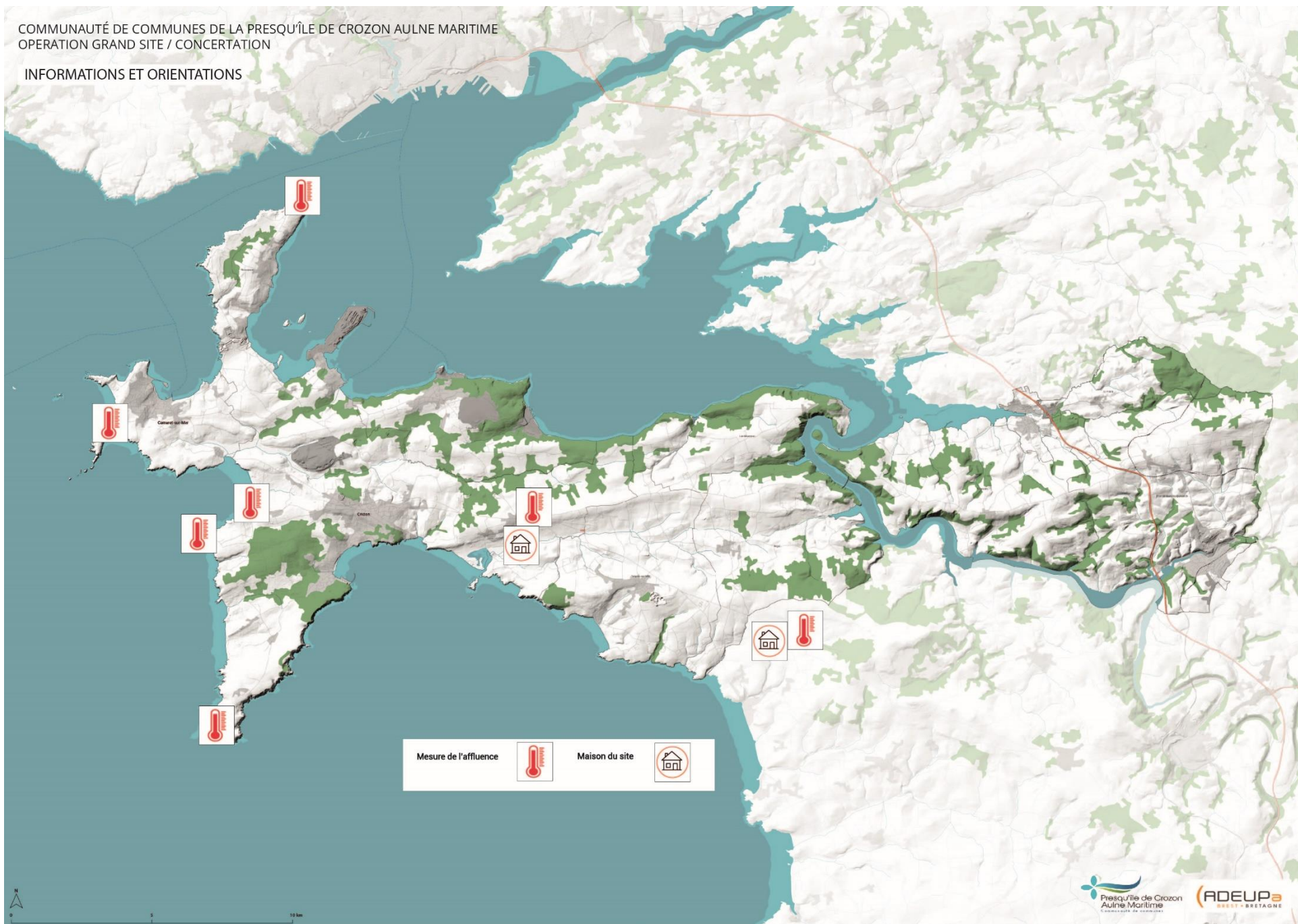


ACCUEIL ET HEBERGEMENT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ÎLE DE CROZON AULNE MARITIME  
OPERATION GRAND SITE / CONCERTATION

INFORMATIONS ET ORIENTATIONS



Mesure de l'affluence



Maison du site



SENSIBILISATION ET ANIMATION

